



Procès Verbal de la séance du Vendredi 03 Août 2026 à 18h.

Présents :

Mme PARADES Marie, Mr FRAÏSSE François, Mme BONAZ Vanessa, Mr BOULET Grégory, Mme MAILHAC Dominique

Excusée : Mme VERRECCHIA Magalie.

Secrétaire de séance : MAILHAC Dominique.

Président de séance : BOULET Grégory.

Ordre du jour :

- 1-Approbation du PV de la séance de Conseil Municipal du 05 Juin 2026.
- 2-Réfection énergétique du bâtiment de la Mairie.
- 3-Création branchement AEP Cousses.
- 4-Branchement provisoire AEP Brian.
- 5-OLD.
- 6-Questions diverses.

1- VALIDATION DU PV DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2026 .

Le Conseil Municipal vote et valide le Procès Verbal à l'unanimité.

2- RÉFECTION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

Suite au départ du locataire du logement de la Mairie, le Maire propose de faire réaliser un diagnostic énergétique (DPE) par un bureau qualifié afin de programmer les travaux de rénovation.

Ces travaux seront étudiés et gérés par la commune. Une visite de l'appartement sera programmée dans les jours à venir.

Arrivée de Mr STEENBERGEN Gaëtan à 18h30.

3- BRANCHEMENT AEP(adduction eau potable) COUSSES .

Mr le Maire nous informe du souhait d'habitants de Cousses de déplacer leur compteurs d'eau . Les travaux étant à la charge des propriétaires, un devis a été établi et leur a été transmis. La discussion est en cours.

4- BRANCHEMENT AEP (adduction eau potable) BRIAN,

Inquiets au sujet de leur source les habitants de Brian ont alerté Mr le Maire afin de trouver une solution au manque d'eau. Celui-ci nous informe que celle-ci a été trouvée. Il suffirait de faire un piquage au niveau du Bouyssas sur la conduite qui monte à Cousses et réalimenter Brian si besoin .

Captage en eau potable des hameaux de BRIAN, BOUYSSAS et COUSSES Une enquête publique préalable à la DUP relative au captage, sera organisée au sein de la mairie du **jeudi 3 septembre au lundi 5 octobre 2026** .

5-OLD (obligation légale de débroussaillage)

Débroussailler les abords de son habitation, c'est créer une ceinture de sécurité en cas de feux de forêt, dans le but de se protéger et de faciliter l'intervention des secours . Pour en informer, sensibiliser et responsabiliser la population de Rieussec le Maire décide avec l'accord de son conseil de programmer une réunion publique **le 19 Septembre à 18h30.**

Après plusieurs interpellations d'habitants de la commune du risque de feux provoqués par l'usage du barbecue de la salle communale à proximité directe de la pinède, Mr le Maire évoque l'avis d'un agent de l'ONF qui a validé l'usage, qui pour lui est aux normes .

Les avis divergents au sein du Conseil Municipal, Mr le Maire décide de demander un autre avis aux pompiers .

6- CONVENTION ONF

Délibération prise pour la vente de bois .(vote 6 voix pour)

QUESTIONS DIVERSES

Vente de bois

Vente par l'ONF de la parcelle communale 3a au Bisou. Parcelle de 3ha50 qui comporte de nombreux arbres secs et déracinés.

Aire de jeux

3 devis ont été demandés, à ce jour une seule entreprise a répondu, le montant s'élève à **27536,70€ TTC** pour :

- un tourniquet.
- un parcours de billes.
- une araignée.
- une tyrolienne.
- un petit portique avec siège bébé.
- un panier de basket.
- une table de ping-pong.
- un toboggan
- des cages de foot
- un vélo elliptique
- une table de pique-nique

Le montant de la pose de ces jeux serait équivalent à l'achat. L'étude du projet se fera avec les autres devis à venir afin de choisir un fournisseur et procéder à la réalisation d'un dossier pour une demande de subvention auprès du département.

Borne de recharge électrique

Mr le Maire nous informe que la pose d'une borne implique la commune à hauteur de 10 % en 2027

Séance levée à 20h

